

- Avis portant sur le fonctionnement de l'école
 Décision relative à l'action éducative
 Vote du règlement intérieur de l'école

DELIBERATION PRISE EN CONSEIL D'ECOLE

Ecole : La Calade St Roch
6, Calade St Roch
06410 Biot

Séance (ordinaire/extraordinaire)¹ du 18/ 10/ 2021Sous la Présidence de Mme Audiot-Giambi

Convocations adressées le 03/10/2021.

VOTE :	11	Nombre de membres présents en début de séance	11	Nombre de membres présents au moment du vote	11
Suffrages exprimés	Pour l'adoption	Contre l'adoption	0	Abstentions	0
	11				0

CONTENU DE LA DELIBERATION

Objet : Vote du nouveau règlement intérieur

Textes appliqués :
Règlement départemental

Énoncé :

Liste des documents joints en annexe éventuellement : Nouveau règlement intérieur

Fait à Biot , le 18/10/2021

Signature du Président du Conseil d'école
Mme Audiot-Giambi

 Délibération jointe au rapport du conseil d'école

Transmise le : 21/10/2021

 à l'Autorité Académique

¹ Barrer les mentions inutiles

